

les accidents de la route me coûtent cher / fleet prevention m'aide à les éviter

Chaque accident évité permet d'**épargner des coûts considérables** pour votre entreprise. En effet, un accident de la route coûte cher à une entreprise : des coûts directs bien sûr tels que des amendes éventuelles pour infraction routière, des amendes pour livraison tardive voire un refus de la marchandise, ... sans compter le mécontentement de votre client.

Il en résulte une perte d'efficacité et de rentabilité sans oublier les conséquences psychologiques pour un conducteur impliqué dans un accident de la circulation.

Afin de vous aider à **réduire le nombre et l'ampleur des accidents de roulage**, AXA Entreprises vous propose le service **fleet prevention**. Ce service est réservé aux entreprises de plus de 10 personnes occupées.

en quoi consiste fleet prevention concrètement ?

Fleet prevention vous aide à élaborer un **plan de prévention**, à le mettre en pratique et à suivre sa concrétisation. L'application d'un plan de prévention est **propre à chaque entreprise**.

Voici un descriptif plus complet des services possibles :

l'analyse de la situation en matière de sécurité

L'élaboration d'une politique de prévention efficace commence par une analyse approfondie de la sécurité routière dans l'entreprise. Quels sont ses points forts et ses points faibles dans ce domaine ? Quelles sont les circonstances d'accident de la route les plus fréquentes ?

Fleet prevention sélectionne parmi plusieurs méthodes d'évaluation, telles que l'analyse SWOT ou l'analyse détaillée des accidents de la route, **la méthode la plus appropriée** pour votre entreprise. Sur la base des résultats obtenus, **fleet prevention** élabore en collaboration avec votre entreprise un plan de prévention adéquat.

l'application du plan de prévention

Fleet prevention formule toute une série de **recommandations** qui augmentent les chances de succès de votre plan de prévention.

■ **formations**

Fleet prevention propose un certain nombre de formations ou de stages. Les uns sont dispensés par les collaborateurs du service, les autres par des formateurs extérieurs.

Quelques exemples :

- Remplir le constat européen d'accident
- La conduite préventive
- Le code de la route
- Analyse des accidents en groupes

■ **informations**

Fleet prevention publie régulièrement des **bulletins d'informations** qui abordent des thèmes relatifs à la prévention et à la sécurité routière.

■ **campagnes de sensibilisation internes**

Fleet prevention participe activement à vos **événements** (par exemple : réunions du personnel, concours et démonstrations) qui s'articulent autour de la sécurité routière.

Un soutien et une participation active sont possibles auprès de certains chauffeurs concernés par cette problématique par le biais d'**entretiens personnalisés**.

le suivi du plan de prévention

Lors de l'exécution du plan de prévention, on peut rencontrer des difficultés. Il est important d'adopter des **modifications adéquates** afin d'assurer son bon déroulement. C'est la raison pour laquelle un suivi régulier d'un certain nombre de paramètres et de résultats s'impose. **Fleet prevention** peut vous y aider au moyen de comparaisons avec des données statistiques du secteur.

En tant que dirigeant de l'entreprise, vous êtes responsable de la politique de sécurité routière au sein de votre société. Mais comme vous avez pu le lire, vous pouvez compter sur les services offerts par **fleet prevention**.

en savoir plus sur fleet prevention et ses services ?

N'hésitez pas à prendre contact avec votre courtier d'assurances ou avec :
Michel Vandewalle michel.vandewalle@axa.be
Ellen Vermeyen ellen.vermeyen@axa.be

Nous chercherons avec vous la solution la plus appropriée à votre entreprise.